

# ANDATIME GROUP

88 avenue Charles de Gaulle

92200 NEUILLY SUR SEINE

Email : didier.delouya@andatime.com

Tel : +33173218001



## GE02 - Calculer les charges sociales de l'intérimaire

*Cette formation développe l'aptitude des personnels permanents à calculer les charges sociales et à expliquer les bulletins de paie, permettant ainsi de dissiper les incompréhensions liées au mode de calcul et d'améliorer les relations entre agence et intérimaires.*

**Durée:** 14.00 heures (2.00 jours)

### Version

2024 du 1 février 2024

### Profils des apprenants

- Tout collaborateur d'agence d'emploi en charge de la paie
- Tout collaborateur d'agence d'emploi en charge de la relation client
- Tout collaborateur d'agence d'emploi en charge de la relation intérimaire

### Prérequis

- Savoir calculer le haut du bulletin de paie

### Accessibilité et délais d'accès

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap

### Qualité et indicateurs de résultats

## Objectifs pédagogiques

- Identifier les rubriques de charges sociales
- Identifier la destination de chaque prélèvement
- Expliquer son bulletin de paie à l'intérimaire
- Sécuriser la position de l'agence

## Contenu de la formation

- Quelles sont les charges sociales et fiscales sur les salaires ?
  - Nature et destination des charges
  - Organismes collecteurs
  - Taux de cotisation
- Qu'est-ce qu'un plan de paie ?
  - Notion de plan de paie
  - Plan de paie pour un CTT classique
  - Autres plans de paie : Professionnalisation, + 65 ans...
- Quelle est l'assiette de calcul des charges ?
  - Calcul sur salaire total ou plafonné
  - Plafond, tranches et trentièmes
  - Régularisation de plafond
  - Incidence du décalage de paie

ANDATIME GROUP | 88 avenue Charles de Gaulle NEUILLY SUR SEINE 92200 | Numéro SIRET : 53538579300026 |

Numéro de déclaration d'activité : 11.75.47537.75 (auprès du préfet de région de : PARIS)

*Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.*

# ANDATIME GROUP

88 avenue Charles de Gaulle

92200 NEUILLY SUR SEINE

Email : didier.delouya@andatime.com

Tel : +33173218001



- Quels sont les allègements de charge ?
  - Allègements FILLON
  - Loi TEPA
  - Car particulier des entreprises en création
- Comment les charges sont-elles présentées sur le bulletin de paie ?
  - Présentation détaillée
  - Présentation condensée

## Organisation de la formation

### Équipe pédagogique

Consultant disposant d'une double expertise, gestion et travail temporaire

### Moyens pédagogiques et techniques

- Rappel de la réglementation en vigueur
- Spécimens de bulletin de paie

### Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Etudes de cas

### Prix

Cette formation est vendue 3360,00 € HT en intra ou 1040.00 € HT par personne en inter.